LES BARILS

MAIRIE LES BARILS

Objet : Informations aux habitants des Barils

Site : Notre nouveau site sera opérationnel d'ici la fin du mois de décembre. Il est prévu qu'une lettre électronique d'informations soit régulièrement envoyée aux administrés qui le souhaitent. Pour cela, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer votre adresse mail que vous avez l'habitude de consulter. Cette lettre aura pour but de vous tenir informés des différentes actualités administratives, festives et événementielles relatives à notre commune. Je vous rappelle que notre objectif est de diminuer le support papier que vous continuerez bien sûr à recevoir si vous ne disposez pas d'internet.

Fiche de renseignements : Vous trouverez ci-joint une fiche de renseignements. Il est très important que celle-ci soit à jour si nous avons besoin de vous contacter, surtout en cas d'urgence. Aujourd'hui, il nous manque encore de nombreuses coordonnées (numéro de téléphone portable, adresse électronique). Merci de bien vouloir remplir cette fiche et de nous la retourner en mairie.

Enquête de recensement 2016:

Tous les habitants de la commune seront recensés **entre le 21 Janvier et le 20 Février 2016**.

Vous allez recevoir la visite de **Dominique JOUBERT**, nommée agent recenseur. Elle sera munie d'une carte officielle et sera tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour recenser votre logement et les personnes qui y habitent et vous proposera de vous faire recenser soit :

en complétant les documents remis ou bien en se rendant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et compléter en ligne ces documents.

Votre participation est essentielle: le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Nous vous remercions par avance de votre participation et de l'accueil que vous lui réserverez.

Galette des Rois et vœux du maire : Avec le conseil municipal, nous vous invitons à la traditionnelle galette des Rois le dimanche 10 janvier 2016 à 15h, salle Maurice Durey.
Mini-récital de la chorale De ci-de là.

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Le Maire,
Philippe OBADIA

Mairie Les Barils – 3, Rue de Verneuil -27130 Les Barils

02.32.60.21.90 - Permanences : mardi de 16 h à 18 h 30 & vendredi de 17h00 à 19h30
Courriel : mairielesbarils@orange.fr